



2007 – 2012 : Quelles politiques pour les Activités Physiques et Sportives ?

Un nouveau président de la République vient d'être élu. Y aura-t-il des changements et lesquels au cours de cette nouvelle législature ? Quel va être le rôle de l'Etat, son organisation ? Quel ministère ? Quel budget ? Quels rôles aux régions et départements ?...

Ces questions, que le mouvement sportif et les acteurs de terrain se posent, sont légitimes. Le mouvement des Assises Nationales du Sport ressent l'importance d'en discuter et vous propose de préparer ensemble une rencontre débat en novembre 2007.

Les questions abordées lors de la campagne électorale laissent présager des changements notoires dans la politique sportive. Ces changements auront des répercussions sur les clubs, la vie associative, le sport à l'école, le financement, l'encadrement, les équipements, le haut niveau et, au delà..., sur la politique de la santé, l'éducation, l'environnement, les médias...

Une clé pour comprendre les changements : le rôle de l'Etat

Le mouvement des ANS fait l'hypothèse que la question clé pour comprendre et analyser ces changements est celle du rôle de l'Etat : gouvernement central, régions, départements, communes.

Trois composantes structurent aujourd'hui la société : l'Etat, le marché (les intérêts privés), la « société civile ». En France, l'Etat s'est construit historiquement autour de la notion d'intérêt général et de société de droit. L'importance du rôle de l'Etat dans l'organisation de la société est une spécificité française. Cette spécificité a été bousculée par la mondialisation, la construction de l'Europe et la décentralisation.

L'écoute des prises de positions publiques permet de repérer différents points de vue quant à l'évolution souhaitée du rôle de l'Etat :

- Préserver le modèle existant : un Etat tutelle en co-gestion avec le mouvement sportif ; la décentralisation vers les régions et départements. Dans ce cadre, le modèle sportif fédéral pyramidal et compétitif reste un des piliers du système.
- Poursuivre les adaptations engagées au cours des dernières années et prendre de nouvelles dispositions pour réformer plus en profondeur le système sportif.
- Accélérer les transformations dans le sens de faire jouer à l'Etat un rôle de contrôle plus important.
- Imaginer une nouvelle conception globale du rôle de l'Etat.

**Les ANS proposent d'associer les différents points de vue à la préparation
d'une RENCONTRE - DEBAT
qui pourrait être organisée en novembre 2007.**

Paris, le 14 mai 2007